



## Comité Européen d'Action Spécialisée pour l'enfant et la famille dans leur milieu de vie- EUROCEF - OING auprès du Conseil de l'Europe

### 1. Les projets d'EUROCEF : bilan et perspectives

#### 1.1. *Projet de formation européenne :*

Accord de principe d'EUROCEF au projet initié par nos partenaires italiens en collaboration avec nos partenaires roumains, la Bulgarie et l'Allemagne (à confirmer pour ces derniers) dans le cadre du programme Erasmus +. Le projet sera introduit auprès de la Commission Européenne dans le courant 2019.

#### 1.2. *Projet « Advances » :*

Engagement d'EUROCEF comme partenaire au projet de Master Erasmus Mundus en Travail social déposé en mai 2018 par le Consortium des Universités dont celle de Nanterre, projet financé sur 3 ans par l'UE. EUROCEF s'engage à accompagner et à guider les étudiants en formation au Conseil de l'Europe et à favoriser la recherche de terrains d'enquête pour ceux-ci (en lien avec les sujets de mémoire).

#### 1.3. *Commission Formation :*

Poursuite de nos prestations de formation en direction des associations et instituts de formation du secteur social. Nos interventions portent sur la présentation des institutions européennes et sur les politiques sociales qui en émanent ainsi que sur l'impact de ces dernières sur l'exercice du travail social en France.

#### 1.4. *Réclamations collectives :*

EUROCEF est habilité à déposer des réclamations collectives contre les Etats ne respectant pas leurs engagements par rapport à la Charte sociale européenne qu'ils ont ratifiée.

C'est ce que nous avons fait début 2015 contre la France<sup>1</sup> au regard des conditions d'accueil et d'accompagnement des mineurs migrants non accompagnés.

La réclamation a été jugée recevable en juin 2015. Depuis cette date, et jusqu'en juin 2016, différents mémoires sont venus alimenter tant la position d'EUROCEF que la défense du Gouvernement français. La décision du Comité européen des droits sociaux, qui conclut à la

---

<sup>1</sup> Les documents relatifs à cette réclamation N° 114/2015 sont consultables sur le site du conseil de l'Europe en suivant le lien suivant : [https://www.coe.int/fr/web/turin-european-social-charter/processed-complaints/-/asset\\_publisher/5GEFkJmH2bYG/content/no-114-2015-european-committee-for-home-based-priority-action-for-the-child-and-the-family-EUROCEF-v-france?inheritRedirect=false&redirect=https%3A%2F%2Fwww.coe.int%2Ffr%2Fweb%2Fturin-european-social-charter%2Fprocessed-complaints%3Fp\\_p\\_id%3D101\\_INSTANCE\\_5GEFkJmH2bYG%26p\\_p\\_lifecycle%3D0%26p\\_p\\_state%3Dnormal%26p\\_p\\_mode%3Dview%26p\\_p\\_col\\_id%3Dcolumn-4%26p\\_p\\_col\\_count%3D1](https://www.coe.int/fr/web/turin-european-social-charter/processed-complaints/-/asset_publisher/5GEFkJmH2bYG/content/no-114-2015-european-committee-for-home-based-priority-action-for-the-child-and-the-family-EUROCEF-v-france?inheritRedirect=false&redirect=https%3A%2F%2Fwww.coe.int%2Ffr%2Fweb%2Fturin-european-social-charter%2Fprocessed-complaints%3Fp_p_id%3D101_INSTANCE_5GEFkJmH2bYG%26p_p_lifecycle%3D0%26p_p_state%3Dnormal%26p_p_mode%3Dview%26p_p_col_id%3Dcolumn-4%26p_p_col_count%3D1)



violation de plusieurs articles de la Charte sociale européenne par la France, a été transmise au Comité des Ministres le 24 janvier 2018.

1.5. *Projet ABEONA :*

Diffusion des recommandations relatives à l'insertion professionnelle des jeunes dans les réseaux et auprès d'instances européennes.

1.6. Renforcement du partenariat :

Organisation du CA d'EUROCEF de juin 2018 à Bistrita en Roumanie en vue de collaborations futures. Et organisation d'une rencontre à Rome en août 2018 entre les représentants d'EUROCEF et nos partenaires italiens.

2. Le Conseil de l'Europe

Participation d'EUROCEF aux différentes commissions thématiques de la Conférence des OING.